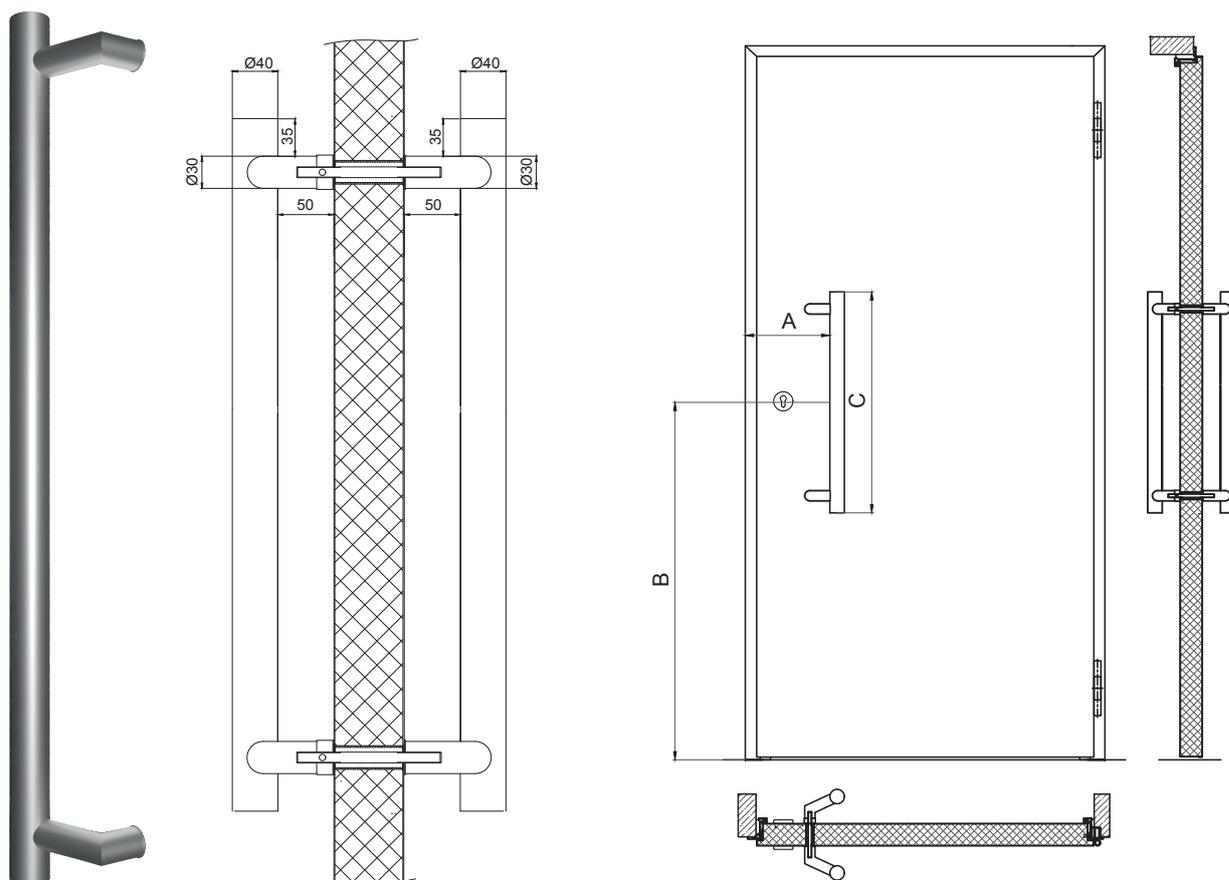


## DOUBLE BÂTON DE MARÉCHAL, DÉPORTÉ, FIXÉ EN TRAVERS pour les portes non coupe-feu

- bâton de maréchal fixé en travers et prévu pour les portes non coupe-feu
- hauteur minimale : 300 mm, hauteur maximale – à définir selon hauteur de la porte
- diamètre : 40 mm
- matériau : acier inoxydable 1.4301 (AISI 304)
- emplacement du bâton de maréchal par rapport au cylindre et bords du vantail : dimensions A, B, C à confirmer
- fixation : par vis ; fixé en travers



→ sections et dimensions

**matériau:**  
acier inoxydable 1.4301  
(AISI 304)



**double, déporté,  
fixé en travers**  
pour les portes  
non coupe-feu